



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 27157

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la mise en place d'un Grenelle de la santé. En effet, considérant l'efficacité de la mise en place du grenelle de l'environnement, elle souhaite savoir s'il ne serait pas opportun de réunir un grenelle de la santé avec l'ensemble des professionnels et des organismes en charge de la santé dans notre pays, afin, notamment, d'étudier les moyens de remise en ordre des comptes de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27157

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5838

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)